

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 8 mai 2018 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent les conseillers : madame Joanie Généreux ainsi que messieurs André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière ainsi que madame Micheline Quilès, directrice générale adjointe et trésorière.

Résolution 2018-05-146

Procès-verbal du 10 avril 2018 / Adoption

Une copie du procès-verbal de la séance tenue le 10 avril 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ. c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu que le procès-verbal de la séance tenue le 10 avril 2018 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-147

Approbation des comptes payés, payables et recevables

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Montant
Chèques n ^{os} 50 613 à 50 690	378 624,14 \$
Comptes payables	Montant
Chèques n ^{os} 50 691 à 50 788	180 614,74 \$
Comptes recevables	Montant
Comptes n ^{os} 8FD000058 à 8FD000066	9 580,97 \$

Adoptée à l'unanimité

Première période de questions

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Résolution 2018-05-148

Maire suppléant / Nomination

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu que M. Michel Denicourt, conseiller, soit et est nommé maire suppléant pour la période allant du 8 mai au 12 juin 2018 et, il est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

Il est de plus résolu que M. Michel Denicourt, soit aussi nommé substitut afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-149

Emprunt temporaire en lien avec le règlement d'emprunt n° 2018-259 pour les divers travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts sur les rues Saint-Georges, du Moulin, Généreux et les avenues du Frère-André et Ostiguy / Autorisation de signature

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser la trésorière à négocier un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses reliées au règlement d'emprunt n° 2018-259 décrétant divers travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts sur les rues Saint-Georges, du Moulin, Généreux et les avenues du Frère-André et Ostiguy;

Il est également résolu d'autoriser le maire ou en son absence, le maire suppléant et la trésorière ou en son absence, la directrice générale et greffière, à signer tous les documents pertinents dans cette affaire, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-150

Offre de services pour l'aménagement d'un accès à mobilité réduite à l'entrée de l'Hôtel de Ville / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer un mandat pour l'aménagement d'un accès à mobilité réduite à l'entrée de l'Hôtel de Ville à la firme Caroline Dénommée Architecte inc. de Granby pour le prix de 18 500 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert dans sa proposition datée du 30 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-151

Transmission d'un appel d'offres à publier sur SÉAO pour les travaux d'aménagement d'un accès à mobilité réduite à l'entrée de l'Hôtel de Ville / Autorisation

Il est proposé par Gilbert Viens

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Et résolu d'autoriser la publication d'un appel d'offres sur SÉAO pour les travaux d'aménagement d'un accès à mobilité réduite à l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-152

Activités diverses / Autorisation d'inscription

Considérant la participation des élus à des activités ou événements d'organismes à but non lucratif;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser l'inscription d'élus aux activités ou événements suivants, comme suit :

Organisme	Activité	Montant
Ville de Saint-Césaire	Un quatuor à la 29 ^e édition de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire, 1 ^{er} juin 2018 au Club de golf de Saint-Césaire (plus taxes)	470 \$
Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux	Brunch-bénéfice le 27 mai 2018 à la salle de la FADOQ de Saint-Césaire (2 x 25 \$)	50 \$

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-153

OMH de Saint-Césaire – Budget 2018 révisé / Approbation

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'approuver la révision budgétaire de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire (OMH) dont le déficit d'opération est de 83 178 \$ et est assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, soit un montant de 8 318 \$, en référence au document daté du 10 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-154

OMH de Saint-Césaire – Budget RAM 2018 – Demande révisée n° 1 / Approbation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'approuver le budget RAM (Remplacement, Amélioration, Modernisation) révisé n° 1 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Césaire daté du 5 avril 2018 pour l'amélioration et la modernisation de logements d'un montant de 222 504 \$ pour l'année financière 2018, lequel montant n'a aucun impact sur le budget de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Résolution 2018-05-155

Municipalité d'Ange-Gardien – Étude de couverture d'internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Rouville / Appui

Considérant que la MRC de Rouville déposait en 2010, un projet dans le cadre du programme *Communautés rurales branchées* afin de mettre en place, fournir et gérer un service internet haute vitesse;

Considérant que ledit projet faisait état que 1 500 résidences, organismes ou entreprises situés en milieu rural, n'avaient pas accès au service internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Rouville, selon un sondage réalisé en 2008;

Considérant que 10 ans plus tard, aucun projet régional en matière de déploiement d'internet haute vitesse n'a été réalisé, laissant ainsi des foyers, organismes et entreprises sans service internet adéquat et essentiel à l'enseignement, au travail, au développement économique, aux communications et aux divertissements;

Considérant que de beaux projets régionaux d'accès internet haute vitesse ont été annoncés, en 2017, pour plusieurs MRC au Québec dans le cadre des programmes *Brancher pour innover* et *Québec branché*;

Considérant également, que le gouvernement du Québec dévoilait, en 2017, la Stratégie numérique du Québec dont la Grande cible n° 1 vise à ce que 100 % des citoyens aient accès à des services internet haut débit et que 90 % d'entre eux aient accès à des services internet fixes très haut débit d'au moins 100 Mbps en téléchargement et 20 Mbps en téléversement d'ici 5 ans;

Considérant l'importance pour les Municipalités et les MRC de mesurer leurs besoins et de préparer des projets y répondant, en amont de l'annonce de programmes de subventions;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire considère qu'il est opportun que la MRC de Rouville, connaisse l'état de la couverture internet haute vitesse de tout son territoire, particulièrement celle des secteurs ruraux, mal desservis, sur lesquels repose une grande partie de son activité économique;

En conséquence,

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu :

Que la Ville de Saint-Césaire appuie la Municipalité d'Ange-Gardien dans sa demande auprès de la MRC de Rouville afin qu'elle réalise dans l'année 2018, sur tout le territoire de ladite MRC, une étude sur la couverture internet haute vitesse, laquelle étude pourrait légitimement être financée par le Fonds de développement des territoires;

Que la présente résolution soit transmise à la MRC de Rouville ainsi qu'aux municipalités qui la composent.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Résolution 2018-05-156

Remise de médailles du Lieutenant-gouverneur à des citoyennes le 29 avril dernier / Motion de félicitations

Il est proposé par **Gilbert Viens**

Et résolu que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire offre toutes ses félicitations à Mesdames Françoise Chaput et Léonie Mercier pour avoir été décorées de la médaille du Lieutenant-gouverneur le 29 avril dernier pour leur précieux apport bénévole à la communauté de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-157

Soutien financier 2018 / Autorisation

Considérant les demandes de soutien financier d'organismes à but non lucratif pour leurs campagnes de financement au travers des activités ou événements organisés pour l'année 2018;

En conséquence,

Il est proposé par **Denis Chagnon**

Et résolu d'autoriser la contribution 2018 à l'organisme à but non lucratif, suivant :

Organisme	Activité ou événement	Montant
Maison Victor-Gadbois de Saint-Mathieu-de-Beloeil	Pour aider au financement des services offerts gratuitement par le Centre de jour, soit des soins palliatifs aux personnes en fin de vie.	125 \$

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-158

Détecteur 4 gaz / Acquisition

Il est proposé par **André Deschamps**

Et résolu d'autoriser l'acquisition d'un détecteur 4 gaz pour le service de Sécurité incendie (SSI) auprès de CDTEC Calibration inc. de Chambly pour le prix de 2 268,33 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'estimation n° SE-228 datée du 9 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-159

Sécurité lors des festivités de la Fête nationale 2018 / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation conjointe de M. Étienne Chassé, directeur du service de Sécurité incendie et de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs;

Séance ordinaire du 8 mai 2018

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'accepter l'offre de services de la compagnie GI sécurité patrouille inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la fourniture d'agents de sécurité lors des festivités de la Fête nationale célébrée le 23 juin prochain pour le prix approximatif de 2 520 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de service déposée le 3 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-160

Servitude d'égout sanitaire entre la Ville de Saint-Césaire et la propriétaire, M^{me} Mélanie Vallée, au 1420, rue Notre-Dame / Autorisation de signature

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'autoriser le maire ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale et greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe à signer devant notaire, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, tous les documents nécessaires concernant la servitude d'égout sanitaire entre la Ville de Saint-Césaire et la propriétaire au 1420, rue Notre-Dame, M^{me} Mélanie Vallée.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-161

Travaux de lignage et marquage de rues et rangs de la Ville / Adjudication du contrat IS / 2018-02-066

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par invitation à soumissionner en vue de l'adjudication du contrat n^o IS / 2018-02-066 pour le lignage et marquage de rues et rangs de la Ville en 2018;

Considérant la réception et l'ouverture, le jeudi 19 avril 2018, de deux (2) soumissions conformes, comme suit:

Soumissionnaire	Description	Unité	Quantité	Prix avant taxes
Marquage Signalisation Rive-Sud inc de Saint-Philippe	Ligne de centre (jaune)	Mètre linéaire	110 000 m	0,179 \$/m
	Ligne de rive (blanche)	Mètre linéaire	110 000 m	0,179 \$/m
	Bordure (jaune)	Mètre linéaire	4 000 m	1,890 \$/m
	Traverse de piétons (jaune)	Mètre linéaire	40 u	59,000 \$/u
	Ligne d'arrêt (blanche)	Mètre linéaire	170 u	14,900 \$/u
	Optionnel Case de stationnement (jaune)	Mètre linéaire	60 m	1,00 \$/m

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Soumissionnaire	Description	Unité	Quantité	Prix avant taxes
Lignes Maska Sainte-Cécile-de-Milton	Ligne de centre (jaune)	Mètre linéaire	110 000 m	0,19 \$/m
	Ligne de rive (blanche)	Mètre linéaire	110 000 m	0,19 \$/m
	Bordure (jaune)	Mètre linéaire	4 000 m	2,25 \$/m
	Traverse de piétons (jaune)	Mètre linéaire	40 u	105,00 \$/u
	Ligne d'arrêt (blanche)	Mètre linéaire	170 u	21,00 \$/u
	Optionnel Case de stationnement (jaune)	Mètre linéaire	60 m	1,00 \$/m

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'adjuger le contrat IS / 2018-02-066 -Travaux de lignage et de marquage de chaussées, au plus bas soumissionnaire conforme : Marquage-Signalisation Rive-Sud inc. de Saint-Philippe, pour les prix unitaires décrits dans sa soumission datée du 9 avril 2018 qui fait partie intégrante de la présente résolution et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties. Le prix dudit contrat est estimé à un montant de 51 893 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-162

Travaux de rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues de la Ville / Adjudication du contrat IS / 2018-02-067

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par invitation à soumissionner en vue de l'adjudication du contrat IS / 2018-02-067 pour le rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues de la Ville de Saint-Césaire en 2018;

Considérant la réception et l'ouverture, le 19 avril 2018, de trois (3) soumissions conformes, comme suit :

Soumissionnaire	Prix forfaitaire TM tranchées d'aqueduc avant taxes	Prix forfaitaire TM nids de poule avant taxes
Asphalte Bernier inc. Sainte-Cécile-de-Milton	203,00 \$	215,00 \$
Sintra inc. (Région Montérégie Rive-Sud) Saint-Isidore	235,00 \$	249,00 \$
Eurovia Québec Construction inc. Bromont	512,50 \$	310,20 \$

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Et résolu :

D'adjuger le contrat de rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues de la Ville de Saint-Césaire, au plus bas soumissionnaire conforme : Asphalte Bernier inc. de Saint-Cécile de Milton, au prix comme suit, plus les taxes :

- 203,00 \$ / TM pour le rapiéçage de tranchées d'aqueduc,
- 215,00 \$ / TM pour le rapiéçage de nids de poule;

Que la soumission datée du 16 avril 2018 de l'adjudicataire : Asphalte Bernier inc., fait partie intégrante de la présente résolution et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-163

Transmission d'une invitation à soumissionner pour le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux de renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égouts (TECQ 2014-2018) / Autorisation

Il est proposé par **André Deschamps**

Et résolu d'autoriser la transmission d'une invitation à soumissionner auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires pour le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux de renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égouts (TECQ 2014-2018).

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-164

Services professionnels d'ingénierie pour des travaux de stabilisation dans le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Adjudication du contrat AO / 2018-02-047

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d'offres en vue de l'adjudication du contrat AO / 2018-02-047 pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux de stabilisation dans le rang du Haut-de-la-Rivière Sud;

Considérant que cinq (5) soumissions ont été déposées en date des 24 et 25 avril 2018;

Considérant que le comité de sélection a procédé, le 3 mai 2018, à l'analyse des soumissions avec la grille d'évaluation et de pondération et que le pointage intérimaire obtenu par chacune des firmes a permis d'ouvrir les cinq (5) enveloppes de prix;

Considérant que les soumissions sont complètes et conformes à la demande et que les résultats obtenus sont comme suit selon la grille d'évaluation et de pondération :

Soumissionnaire	Pointage final	Prix avant taxes
Comeau Experts-Conseils (4368894 Canada inc.) Sainte-Julie	28,514	50 500,00 \$

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Avizo Experts-Conseils Granby	20,674	68 200,00 \$
Les Consultants SM ⁱ inc. Saint-Jean-sur-Richelieu	18,732	73 135,00 \$
Cima + partenaire de génie Montréal	13,527	96 100,00 \$
Consumaj inc. Experts-Conseils Saint-Hyacinthe	10,113	133 478,50 \$

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'adjuger le contrat AO / 2018-02-047 pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux de stabilisation dans le rang du Haut-de-la-Rivière Sud au plus bas soumissionnaire conforme : Comeau Experts-Conseils (4368894 Canada inc.) de Sainte-Julie pour le prix de 50 500 \$ plus les taxes;

Que les documents de cet appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire, Comeau Experts-Conseil (4368894 Canada inc.) font partie intégrante de la présente résolution, laquelle résolution fait office de contrat entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

Les points n^{os} 23 à 26 de l'ordre du jour sont reportés à une séance ultérieure.

Résolution 2018-05-165

Offre de services pour l'aménagement paysager du stationnement de l'Hôtel de Ville Phase II / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, M^{me} Dominique Arpin;

En conséquence,

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer le mandat d'aménagement paysager du stationnement de l'Hôtel de Ville – Phase II au fournisseur : Paysagiste Martin Cordeau de Saint-Césaire pour le prix de 21 750 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de son offre de services en date du 30 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

La conseillère, M^{me} Joanie Généreux, déclare un intérêt pour les points n^{os} 28 et 29 de l'ordre du jour et se retire des délibérations de la Table du Conseil.

Résolution 2018-05-166

Avis de motion pour le règlement n° 92-2005-65 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour la création de la zone n° 543

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Gilbert Viens, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue à un jour

Séance ordinaire du 8 mai 2018

ultérieur, le règlement n° 92-2005-65 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour la création de la zone n° 543 au détriment de la zone n° 505.

Résolution 2018-05-167

Premier projet du règlement n° 92-2005-65 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour la création de la zone n° 543 / Adoption

Considérant qu'une copie du premier projet de règlement n° 92-2005-65 a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

Considérant que ce projet de règlement a pour objet de modifier l'annexe «B» intitulée « Le plan de zonage illustrant le découpage des zones sur le territoire de la Municipalité » du règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements afin de créer la zone n° 543;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'adopter le premier projet de règlement intitulé : «règlement n° 92-2005-65 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour la création de la zone n° 543 »;

Que l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement soit fixée au mardi 12 juin 2018 à compter de 19 h 30 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1111, avenue Saint-Paul.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Joanie Généreux réintègre sa place à la Table du Conseil.

Résolution 2018-05-168

Avis de motion pour le règlement n° 92-2005-66 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les limites de la zone n° 121

Avis de motion est donné par le conseiller, M. André Deschamps, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, le règlement n° 92-2005-66 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les limites de la zone n° 12.

Ce projet de règlement a pour objet l'agrandissement de la zone n° 121 au détriment de la zone n° 313 ce qui aura pour effet d'abroger cette dernière.

Résolution 2018-05-169

Premier projet du règlement n° 92-2005-66 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les limites de la zone n° 121 / Adoption

Considérant qu'une copie du premier projet de règlement n° 92-2005-66 a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

Considérant que ce projet de règlement a pour objet de modifier l'annexe «B» intitulée « Le plan de zonage illustrant le découpage des zones sur le territoire de la Municipalité » du règlement de Zonage

Séance ordinaire du 8 mai 2018

n° 92-2005 et amendements afin d'agrandir la zone n° 121 au détriment de la zone n° 313 ce qui aura pour effet d'abroger cette dernière;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'adopter le premier projet de règlement intitulé : «règlement n° 92-2005-66 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les limites de la zone n° 121;

Que l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement soit fixée au mardi 12 juin 2018 à compter de 19 h 30 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1111, avenue Saint-Paul.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-170

Dérogation mineure n° DM-01-2018 pour le lot n° 1 592 155, propriété de M. Jean-Luc Dion au 1130, rue Neveu / Autorisation

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par M. Jean-Luc Dion, propriétaire au 1130, rue Neveu, zone n° 107, lot n° 1 592 155 du cadastre du Québec;

Considérant que la demande de dérogation mineure porte sur la norme d'implantation fixant la distance de la marge de recul arrière minimale, telle que prescrite à l'article 6.2.1.1 du règlement de zonage n° 92-2005 et amendements;

Considérant que l'approbation de cette demande aurait comme effet d'autoriser l'implantation du bâtiment principal avec une marge de recul arrière de 1,07 mètre, soit une dérogation de 0,93 mètre sur la norme de 2 mètres actuellement en vigueur;

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que le refus de la demande pourrait causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant qu'un avis public a été publié le 23 avril 2018 dans le journal La Voix de l'Est de Granby;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la séance du 26 avril 2018, recommande au Conseil municipal, l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

En conséquence,

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'accorder la dérogation mineure telle que déposée par le propriétaire, M. Jean-Luc Dion, pour le lot n° 1 592 155 du cadastre du Québec, situé au 1130, rue Neveu dans la zone n° 107.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Résolution 2018-05-171

**Poste d'animateurs pour le camp de jour Été 2018 (emplois étudiants) /
Embauche**

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'embaucher les employés saisonniers suivants pour le camp de jour Été 2018 au taux fixé à l'échelle salariale en vigueur des emplois du camp de jour, à savoir :

Nom	Poste
Maude Barsalou	animatrice (camp danse)
Éliciane Beaulieu	animatrice
Alyson Caron	animatrice
Laurence Chartrand	animatrice
Karine Choquette	animatrice (camp danse)
Michelle Hurdle	animatrice (camp sports)
Daphné Girard	animatrice (camp danse)
Florence Girouard	animatrice
Andréanne Jodoin	animatrice (camp danse)
Heidi Laflamme	animatrice et accompagnatrice
Valérie Laflamme	animatrice
Catherine Larouche	animatrice
Guillaume Légaré	animateur
Dalia Mihai	animatrice
Juan Camilo Obando	animateur (camp sports)
Naomi Robert	animatrice
Gabrielle Robichaud-Dupuis	animatrice (camp sports)
Jonathan Robichaud-Dupuis	animateur (camp sports)
Rose Bryant-Scott	animatrice
Thomas Simard	animateur
Roxanne Tremblay	animatrice et superviseure aquatique
Maude Tremblay	animatrice
Boris Carrier	accompagnateur
Florence Martin	accompagnatrice
Mélissa Myer	accompagnatrice
Maude Dubois-Tremblay	accompagnatrice
Amélie Riendeau	accompagnatrice

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-172

Complexe sportif – Système de son à la piscine / Acquisition

Considérant la recommandation du directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude;

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'acquérir un système de son pour les besoins de la piscine au Complexe sportif auprès de la compagnie Productions Mirage de Saint-Césaire, au coût de 4 421,66 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de la soumission confirmée le 26 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Résolution 2018-05-173

Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2017-2018 / Modification de la résolution n° 2018-03-097

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu de modifier la résolution n° 2018-03-097 concernant l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2017-2018 pour préciser:

Que la Ville de Saint-Césaire autorise la responsable de la Bibliothèque municipale, M^{me} Line Gervais à faire la demande de subvention et la désigne comme signataire de la convention;

Que la Ville de Saint-Césaire s'engage à financer la totalité du projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes d'un montant total de 17 600 \$ comprenant la subvention du ministère de la culture et des communications (MCC) de 9 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-174

Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2018-2019 / Engagement de la Ville de Saint-Césaire et autorisation

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) exige maintenant aux villes d'adopter une résolution confirmant leur engagement à financer la totalité des projets de développement des collections en complémentarité desdites résolutions citées plus haut;

Considérant les recommandations formulées par la direction du service des Loisirs et de la culture et par la direction générale;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu :

Que la Ville de Saint-Césaire confirme au ministère de la Culture et des Communications (MCC) son engagement à financer la totalité des projets de développement des collections et d'autofinancer le montant de la subvention, suite au dépôt de l'appel de projets 2018-2019, comme suit :

- **Que** la Ville de Saint-Césaire autorise la responsable de la Bibliothèque municipale, M^{me} Line Gervais à faire la demande de subvention et la désigne comme signataire de la convention;
- **Que** la Ville de Saint-Césaire s'engage à financer la totalité du projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes du montant total qui reste à connaître et qui comprend la subvention du MCC.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Résolution 2018-05-175

Chevaliers de Colomb – Tournoi de pêche familial – Demande d'utilisation du quai de l'avenue de l'Union / Autorisation

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'accorder la permission, à l'organisation des Chevaliers de Colomb de Saint-Césaire, d'utiliser le quai de l'avenue de l'Union, le samedi 16 juin 2018 de 6 h à 22 h pour la tenue du Tournoi de pêche familial, le tout sur présentation à la Ville, d'une preuve de couverture d'assurance responsabilité.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-176

École secondaire PGO – Projet pour la réalisation d'un livre - Demande d'aide financière / Autorisation

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'accorder un montant de 150 \$ à l'école secondaire PGO pour le projet d'un livre réalisé par les élèves de 1^{ère} secondaire et supervisé par la professeur, M^{me} Audrey-Anne Demers Moreau. La contribution est financée à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2018-05-177

Chambre de commerce Au Cœur de la Montérégie – Invitation à la 15^e édition du tournoi de golf / Inscription

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser l'inscription de 2 élus au 15^e tournoi de golf de la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie au coût de 195 \$ / inscription, plus les taxes, le tournoi ayant lieu le 5 juin 2018 au Club de golf de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Correspondance

Période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉOLUTIONS SUIVANTES :

2018-05-147, 2018-05-149, 2018-05-150, 2018-05-152, 2018-05-153, 2018-05-157, 2018-05-158, 2018-05-159, 2018-05-161, 2018-05-162, 2018-05-164, 2018-05-165, 2018-05-171, 2018-05-172, 2018-05-174, 2018-05-176, 2018-05-177.

Micheline Quilès
Trésorière